

server et exploiter les ressources naturelles partagées. Ces principes, présentés à l'ONU sous forme de recommandations, exhortent les pays à faire ce qui suit :

- collaborer en vue d'empêcher, de réduire ou d'éliminer les conséquences néfastes pour l'environnement pouvant résulter de l'exploitation de ressources communes;
- éviter les dégâts environnementaux susceptibles d'influer sur l'exploitation d'une ressource par un autre État;
- évaluer les incidences possibles avant de prendre des mesures pouvant toucher une ressource partagée ou l'environnement d'un autre État;
- communiquer à l'avance aux États concernés le plan détaillé des mesures envisagées et consulter ces États;
- indemniser les autres États de tout dommage causé, et consentir aux ressortissants touchés des autres pays le même traitement administratif et juridique qu'à leurs propres citoyens.

entier ont participé au cours des quinze dernières années en vue d'améliorer les milieux côtiers et marins. Ces programmes ont amené à faire oeuvre commune des pays qui sont tout sauf amis, tels que ceux du golfe Persique.

Un spécialiste koweïtien de l'environnement, avec qui je me suis entretenu dernièrement à Nairobi lors d'un passage au siège social du PNUE, m'a même raconté que les pays participants du Golfe ont mis des années pour s'entendre sur le titre du plan. C'est ainsi qu'en parcourant la liste des programmes des mers régionales, parmi des noms géographiques bien connus comme «mer des Caraïbes» ou «Méditerranée», on tombe sur «Plan d'action du Koweït», titre plutôt insolite qui présente l'avantage d'être dénué de sous-entendu politique. Les réunions sur la question ésotérique de la pollution des eaux du Golfe regroupent ainsi des participants qui, à l'extérieur de cette enceinte, ne se parlent pas.

de se jeter dans la mer de Chine méridionale, à 4 000 km de sa source.

Étant donné que cet immense bassin fluvial reçoit le gros de son apport pluvial en l'espace de cinq mois seulement, il s'y produit des inondations et des périodes de sécheresse, même dans une année normale. Les habitants du bassin, généralement des agriculteurs, sont parmi les plus démunis du globe. Les terres agricoles sont bonnes, et le soleil est abondant, le principal problème étant l'approvisionnement toujours aléatoire en eau.

Le projet du Mékong porte sur l'irrigation, l'électricité, la lutte contre les inondations et la gestion des lignes de partage des eaux entre autres; il prévoit la construction éventuelle de treize barrages de régularisation. Le coût estimatif en 1970 se chiffrait à douze milliards de dollars US. Quinze ans plus tard, 4 p. 100 seulement de cette somme ont été engagés, du fait surtout que l'Indochine a été le théâtre de bouleversements politiques violents qui ont rendu impossible toute activité sur le cours principal du fleuve.

Bien entendu, ce n'est pas parce que les pays se concertent au sujet de ressources transfrontalières qu'ils

constaté lors de ma visite à Nairobi en juin qu'aucun des directeurs du Programme ne s'attend à une plus grande générosité de la part des gouvernements. J'ai demandé à M. William Mansfield, directeur exécutif adjoint, combien d'argent il faudrait au PNUE si les gouvernements donnaient suite à la recommandation de la Commission Brundtland. Il a dit qu'eu égard aux programmes actuels, une augmentation de 50 p. 100 ne serait pas de trop (c'est là une somme plutôt négligeable dans un monde où la course aux armements engloutit en vingt minutes ce que le PNUE dépense en un an).

L'AN DERNIER, LA CONTRIBUTION totale du Canada au PNUE s'élevait à 818 148 \$ US, soit un peu plus d'un million de dollars canadiens, somme dérisoire lorsqu'on pense aux belles paroles que notre pays ne manque jamais de prononcer en faveur de l'environnement dans le cadre des réunions internationales.

Le PNUE recueille également des fonds assez importants par l'entremise de son bureau d'échange, grâce auquel les pays qui ont besoin d'argent pour des projets particuliers sont mis en rapport direct avec les États donateurs. Certains pays con-

Dans la SMC, on avait recommandé qu'un organisme international se voit confier le soin d'analyser les impératifs et les problèmes en matière de conservation dans les bassins fluviaux internationaux, en accordant la priorité à ceux qui devaient subir des réaménagements d'envergure ou qui étaient soumis à une forte érosion. Le PNUE a relevé le défi cinq ans plus tard avec la mise sur pied d'EMINWA. Mais il est ironique et guère surprenant – de constater que le PNUE n'a pu commencer par les bassins où les besoins étaient les plus pressants.

Le PNUE a plutôt choisi le fleuve Zambezi, qui n'a suscité jusqu'à présent aucun problème digne de mention. Et les États touchés (les pays partageant une frontière avec l'Afrique du Sud), loin d'être à coueteaux tirés, travaillent déjà ensemble. Sur les sept pays en cause, six ont sanctionné un plan d'action.

L'EMINWA reprend une formule que le PNUE avait établie avec un programme couronné de succès (le Programme des mers régionales) auquel 120 gouvernements du monde

TOUS LES CONTINENTS POSSÈDENT des fleuves internationaux, dont une douzaine comptent parmi les cours d'eau transportant la plus forte charge sédimentaire (c'est-à-dire que les terres arrosées par ces fleuves subissent la pire érosion du globe) et dont la plupart, de surcroît, supportent des millions et des millions d'êtres humains.

Parfois, les plans internationaux visant à modifier et à régulariser l'exploitation d'un bassin fluvial peuvent échouer sur l'écueil des remous politiques. Par exemple, il existe depuis trente ans un organisme connu sous le nom de Comité intérimaire de la coordination des études portant sur le bassin inférieur du Mékong (un autre titre vague à souhait), dont le but est de régulariser le Mékong. Ce fleuve prend naissance à 5 000 mètres d'altitude sur le plateau tibétain, traverse la Chine, suit ou franchit les frontières de la Birmanie, du Laos, de la Thaïlande, du Kampuchéa et du Vietnam, avant

agissent nécessairement de façon judicieuse. Dès qu'il est question de la mise en valeur d'un fleuve, un mystérieux et funeste gigantisme s'empare de l'esprit des politiciens (au Canada comme ailleurs). Lorsque l'on consacre des milliards de dollars à un projet, l'accent est aussitôt mis sur la rentabilité de l'investissement, autrement dit, sur les bénéfices.

Puisque la pression s'exerce sur les bassins fluviaux internationaux augmente au même rythme que la dégradation de leurs eaux, on serait fondé à conclure qu'il faudrait de toute urgence fournir au PNUE les ressources dont il a besoin pour favoriser la création de nouvelles institutions coopératives sur le modèle du Programme des mers régionales et d'EMINWA. La Commission Brundtland a recommandé que le PNUE soit renforcé et qu'on lui donne plus d'argent, mais j'ai

servent un fonds de fiducie permanent au bureau d'échange, fonds auquel ils peuvent toujours recourir en cas de besoin. Les plus généreux donateurs dans ce contexte sont les pays scandinaves, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Communauté économique européenne (CEE).

Si le gouvernement se rendait compte que le travail du PNUE favorise beaucoup la paix et la sécurité internationales, la contribution financière du Canada serait peut-être à la mesure de ses paroles. □

Pour en savoir plus

Arthur H. Westing (sous la dir. de), *Global Resources and International Conflict*, Oxford: Stockholm International Peace Research Institute, Oxford University Press, 1986.

